

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 31 MAI 2023

RESULTAT DES VOTES

Nombre d'actions composant le capital	83 814 526
Nombre d'actions ayant le droit de vote	82 650 974
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	2 732
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	68 224 042
Nombre de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	116 120 219
Quorum	82,54 %

Résolutions	Nombre total de voix exprimées	Nombre d'actions	% du capital représenté	Votes favorables		Votes défavorables		Votes non valablement exprimés			Résultat
				Nombre	%	Nombre	%	Abstention	Nul	Non voté	
A caractère ordinaire											
1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022	116 120 219	68 224 042	81,40	116 007 072	99,98	22 866	0,02	90 018	0	263	Adoptée
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022	116 120 219	68 224 042	81,40	116 007 218	99,98	22 866	0,02	89 989	0	146	Adoptée
3. Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende à un montant de 1,20 euro par action	116 120 219	68 224 042	81,40	115 908 695	99,82	209 606	0,18	1 744	0	174	Adoptée
4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - Constat de l'absence de convention nouvelle	116 120 219	68 224 042	81,40	116 110 340	>99,99	781	<0,01	8 571	0	527	Adoptée
5. Renouvellement du cabinet KPMG SA, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire	116 120 219	68 224 042	81,40	114 830 319	98,89	1 287 426	1,11	2 290	0	184	Adoptée
6. Renouvellement de Monsieur Marc de GARIDEL, en qualité d'administrateur	116 120 219	68 224 042	81,40	103 372 501	89,02	12 745 037	10,98	2 509	0	172	Adoptée
7. Renouvellement de Monsieur Henri BEAUFOUR, en qualité d'administrateur	116 120 219	68 224 042	81,40	105 834 741	91,15	10 275 664	8,85	9 602	0	212	Adoptée
8. Renouvellement de Madame Michèle OLLIER, en qualité d'administrateur	116 120 219	68 224 042	81,40	105 752 362	91,07	10 363 944	8,93	3 739	0	174	Adoptée
9. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil	116 120 219	68 224 042	81,40	116 061 807	99,95	54 708	0,05	3 330	0	374	Adoptée
10. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration	116 120 219	68 224 042	81,40	116 098 629	99,98	18 117	0,02	3 146	0	327	Adoptée
11. Approbation de la politique de rémunération du Directeur général et/ou de tout autre dirigeant mandataire social	116 120 219	68 224 042	81,40	110 036 992	94,76	6 079 523	5,24	3 330	0	374	Adoptée
12. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce	116 120 219	68 224 042	81,40	115 280 713	99,28	835 685	0,72	3 447	0	374	Adoptée

Résolutions	Nombre total de voix exprimées	Nombre d'actions	% du capital représenté	Votes favorables		Votes défavorables		Votes non valablement exprimés			Résultat
				Nombre	%	Nombre	%	Abstention	Nul	Non voté	
13. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Marc de GARIDEL, Président du Conseil d'administration	116 120 219	68 224 042	81,40	116 024 501	99,92	91 760	0,08	3 584	0	374	Adoptée
14. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur David LOEW, Directeur général	116 120 219	68 224 042	81,40	109 989 544	94,80	6 030 735	5,20	99 593	0	347	Adoptée
15. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond, suspension en période d'offre publique	116 120 219	68 224 042	81,40	116 047 005	99,97	29 043	0,03	43 844	0	327	Adoptée
A caractère extraordinaire											
16. Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions propres détenues par la société rachetées dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce	116 120 219	68 224 042	81,40	116 106 732	>99,99	4 116	<0,01	9 044	0	327	Adoptée
17. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	116 120 219	68 224 042	81,40	116 010 835	99,91	100 057	0,09	8 953	0	374	Adoptée
18. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe), et/ou à des titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription	116 120 219	68 224 042	81,40	115 777 487	99,71	333 324	0,29	9 034	0	374	Adoptée

Résolutions	Nombre total de voix exprimées	Nombre d'actions	% du capital représenté	Votes favorables		Votes défavorables		Votes non valablement exprimés			Résultat
				Nombre	%	Nombre	%	Abstention	Nul	Non voté	
19. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	116 120 219	68 224 042	81,40	115 458 800	99,44	652 441	0,56	8 604	0	374	Adoptée
20. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	116 120 219	68 224 042	81,40	115 316 664	99,32	794 592	0,68	8 586	0	377	Adoptée
21. Autorisation d'augmenter le montant des émissions	116 120 219	68 224 042	81,40	115 439 062	99,53	549 416	0,47	131 347	0	394	Adoptée
22. Délégation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	116 120 219	68 224 042	81,40	103 240 743	88,92	12 869 978	11,08	9 171	0	327	Adoptée
23. Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail	116 120 219	68 224 042	81,40	115 207 124	99,22	903 163	0,78	9 558	0	374	Adoptée
24. Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription	116 120 219	68 224 042	81,40	99 061 070	85,32	17 048 947	14,68	9 828	0	374	Adoptée

Résolutions	Nombre total de voix exprimées	Nombre d'actions	% du capital représenté	Votes favorables		Votes défavorables		Votes non valablement exprimés			Résultat
				Nombre	%	Nombre	%	Abstention	Nul	Non voté	
25. Modification de l'article 16.1 des Statuts en vue d'élever la limite d'âge statutaire applicable aux fonctions de Président du Conseil d'administration	116 120 219	68 224 042	81,40	115 764 962	99,89	130 576	0,11	224 334	0	347	Adoptée
26. Modification de l'article 16.6 des Statuts concernant les procès-verbaux des délibérations du Conseil d'administration	116 120 219	68 224 042	81,40	115 879 870	99,80	237 068	0,20	2 920	0	361	Adoptée
27. Pouvoirs pour les formalités	116 120 219	68 224 042	81,40	116 115 873	>99,99	1 180	<0,01	1 703	0	1 463	Adoptée